

Cour d'Appel de Rennes
Tribunal de Grande Instance de Lorient

Parquet du procureur de la République
Service : Bureau d'Ordre

N° Parquet : 09350000035

N° téléphone : 0297841250
N° télécopie : 0297848470

Monsieur MALARDE Jean-Marc
Kermoin
56310 BUBRY
FRANCE

PV en date du 2 décembre 2009 du Direction des Services Vétérinaires du Morbihan

contre

MALARDE Jean-Marc

Faits : Police sanitaire des animaux.

Avis de classement

L'examen de cette procédure ne justifie pas de poursuite pénale au motif que :

l'avertissement ou le rappel à la loi a été suffisant pour faire cesser le trouble.

Si vous commettiez une nouvelle infraction, je serais amené à reconsidérer ma décision et à engager de nouvelles poursuites.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait au parquet, le 23 novembre 2010

Le procureur de la République

